

Le créole en régression

La grande majorité des mères réunionnaises parlent encore créole à leurs enfants. Cependant une sur cinq, élevée dans cette langue, ne l'emploie pas de manière habituelle avec ses enfants. La pratique du français au cours des études et dans l'exercice d'une profession incite fortement à l'abandon du créole. Il en est de même des séjours en dehors de l'île et des mariages mixtes. Le créole est surtout pratiqué par les catégories sociales les plus défavorisées.

► La source

L'enquête famille utilisée ici permet de dresser un bilan de la pratique des langues à La Réunion. Réalisée en 1997 par l'Insee avec le concours de l'Ined, elle couvre l'ensemble de La Réunion. L'échantillon comprend 4 400 femmes âgées de 15 à 64 ans. Les trois quarts d'entre elles ont moins de 45 ans, un peu plus de la moitié vit en couple et a au moins un enfant. Les questions sur les langues parlées se réfèrent à des pratiques et non à une connaissance subjective. Elles nous renseignent notamment sur la pratique des langues avec les différents membres de la famille (conjoint, parents, enfants) mais aussi dans le milieu professionnel.

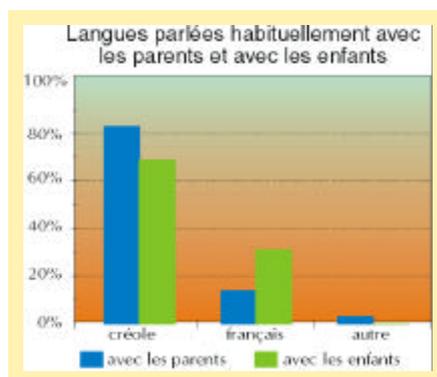
► Lexique

Langue maternelle : elle est définie par l'UNESCO comme étant la langue qu'une personne acquiert au cours de ses premières années et qui devient son instrument naturel de pensée et d'expression. C'est finalement la langue utilisée par la communauté ethnique à laquelle elle appartient.

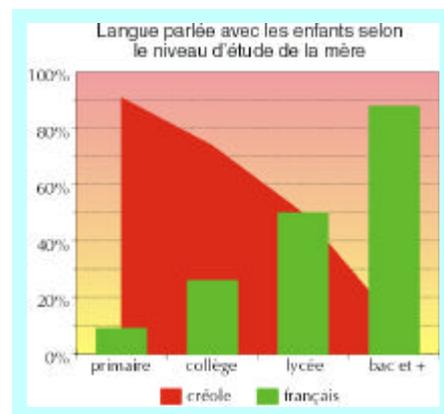
Diglossie : situation linguistique d'une communauté où sont en usage deux (ou plus de deux) langues de statut social inégal et fonctionnellement complémentaires.

Constitué au fil du temps dans un domaine clos où se trouvaient rassemblées des populations immigrées formées de groupes ethniques et linguistiques différents, le créole est fortement ancré dans l'identité réunionnaise. Sa transmission comme **langue maternelle** se dégrade cependant depuis une génération.

A la question "dans quelle langue vos parents vous parlaient-ils habituellement ?" 84 % des femmes interrogées répondent "le créole" lors de l'enquête sur la famille menée en 1997. Leur demande-t-on ensuite "en quelle langue parlez-vous habituellement à vos enfants", la proportion tombe à 69 %. Ainsi une femme sur cinq à qui l'on parlait le créole dans l'enfance déclare ne plus le parler ordinairement à ses propres enfants. Même si la **langue maternelle** des enfants réunionnais reste en grande majorité le créole, la diminution de sa pratique depuis une génération en dit long



Les femmes parlent moins souvent créole avec leurs enfants qu'avec leurs parents. La pratique de la langue au travers que le créole et le français est exceptionnelle et se limite aux rapports avec la génération précédente.



La pratique du créole comme langue maternelle diminue fortement avec l'élévation du niveau d'étude de la mère.

sur la généralisation du français. Trois facteurs explicatifs semblent prépondérants : l'élévation du niveau d'étude, l'accès croissant des femmes au marché du travail et le fait d'avoir séjourné en métropole.

L'école était autrefois réservée à une minorité composée de catégories sociales élevées. Quand elle est devenue obligatoire elle a permis une large diffusion du français, indépendamment du niveau social des individus. Le français s'est ainsi imposé à des générations qui aujourd'hui ont des enfants d'âge scolaire. Parmi les femmes interrogées, un peu plus d'un tiers est allé jusqu'au lycée alors que seulement 2 % de la génération de leurs mères ont poursuivi leurs études jusques là. La pratique habituelle du français entre mère et enfant croît au fur et à mesure que le niveau d'étude des mères augmente. Il passe ainsi de 9 % chez les femmes n'ayant fréquenté que l'école primaire à 88 % chez les bachelières. Les femmes qui ont accédé au

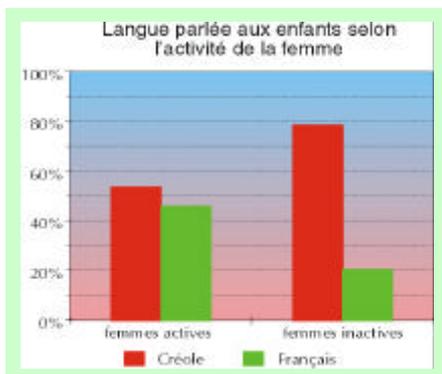
comme langue maternelle

lycée sans obtenir le bac se répartissent par moitié entre la pratique de la langue créole et celle du français.

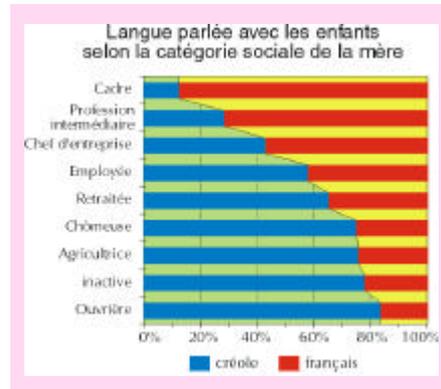
En dehors de l'élévation du niveau d'étude, l'accès croissant des femmes au marché du travail est également un facteur d'abandon du créole. Comme le souligne Robert Chaudenson, "le créole est souvent exclu des domaines de prestige tel que le système éducatif ou l'administration". Ainsi, dans plus de la moitié des cas, le français s'impose en milieu professionnel. Par l'aspect indispensable de la maîtrise du français dans le travail, les femmes acquièrent une pratique de cette langue qui les incite à la transmettre. Les femmes qui travaillent sont encore majoritaires à transmettre le créole à leurs enfants, cependant elles leur parlent deux fois plus souvent français que les femmes inactives.

Migrations et couples mixtes favorisent le français

La migration est également un facteur explicatif de la moindre transmission du créole. Un séjour de plus de six mois en dehors de La Réunion, le plus souvent en métropole, influence largement les Réunionnaises dans leur choix de parler le français. Moins d'un tiers des femmes qui ont quitté l'île, puis sont revenues, parlent créole à leurs enfants ; alors que celles qui sont toujours restées à La Réunion sont près de 80 % à le faire. Ce phénomène se retrouve quelle que soit l'origine de la femme. Ainsi parmi les



Les femmes qui travaillent parlent deux fois plus souvent français à leurs enfants que celles qui sont inactives.



La langue maternelle dominante est le créole pour les enfants des catégories sociales défavorisées et le français en haut de l'échelle sociale.

femmes nées à La Réunion, seulement 45 % de celles qui ont séjourné en dehors de notre île parlent créole à leurs enfants, contre 82 % pour celles qui ne sont jamais parties. Il faut noter cependant que seulement 12 % des femmes interrogées ont effectué une migration. Ce phénomène reste donc assez marginal même si son impact dans le choix de parler ou non français est très net.

Dans certaines familles, ces différents éléments peuvent se combiner. D'autres facteurs peuvent aussi s'y ajouter. La prise en compte du lieu de naissance des membres du couple permet ainsi d'établir le rôle des deux parents dans le processus de transmission de la langue aux enfants. Il arrive en effet que la langue maternelle des deux conjoints soit différente. Dans ce cas, c'est presque toujours le français qui s'impose comme langue à transmettre aux enfants. Ainsi, dans un couple formé d'un créole et d'une métropolitaine, la mère parle presque toujours français à ses enfants. Dans le cas inverse, où la mère est créole et le père métropolitain, l'influence de la mère pousse à parler un peu plus souvent le créole mais le français reste largement dominant (80 %)

Le créole, trésor linguistique du pauvre

Au lieu de naissance des parents s'ajoute également l'origine sociale. La pratique du créole augmente à mesure que l'on

Lo kosé kréd

La plipar dé manman réunionèze i kose enkor kréol ek zot zenfan. Mé in dé manman que la grandi dan ce lantouraze kréol la, zordi zour, el i kose kose pas tro kréol ek son ban marmail. Nana plisiar réson a sa. Dabor in, a lécole toute lo bann'losson lé en francé ; ensuite dan' out travail'ou exprime a ou plis en francé ke en kréol. La pa tou sa, in foi ke ou la quitte la Rénion ou koné pa kan sa ou sa trouve out ti kosé kréol, et avek sa nana maryaze mélanzé. Alor kissa i kose enkor kréol dan tou sa la ? E bin, lo moun ke la pa tro avancé, ni réussi dans la vie, cè ces moun la, lo pti maléré qui débrouiye a li ek son kréol car li gaingne pa fé otremen.

Marie-Ange CALIF

(Régisseur et comptable à la Direction régionale de l'INSEE).

D'où vient le créole réunionnais ?

Vecteur de communication entre les maîtres et les esclaves, le créole reste essentiellement français même si quelques mots proviennent notamment de Madagascar ou de l'Inde. C'est surtout au niveau de la syntaxe et des tournures de langage que l'écart s'est peu à peu creusé, facilité par un double éloignement : celui de la métropole et celui de chaque région de l'île par rapport à ses voisines, les communications internes étant fort difficiles. Ceci explique que le créole réunionnais soit très différent de celui de Maurice et des Antilles. De plus, on ne parle pas tout à fait le même créole à Cilaos qu'à Saint-Joseph. Cela n'est guère gênant tant qu'il ne s'agit que de dialoguer mais cela handicape fortement l'écriture, d'autant que celle-ci est déchirée entre deux graphies, l'une inspirée du français (in z'histoire), l'autre phonétique (in zistwar). Ces problèmes de graphie expliquent que si les histoires et chansons créoles ont un succès solide, les livres et articles ont une diffusion très limitée, compte tenu des difficultés de déchiffrement.

(d'après Daniel VAXELAIRE - La Réunion - Guide touristique et Encyclopédique - édition Orphies).

Bibliographie

- François HERAN - "L'unification linguistique de la France" *Population & Sociétés* N°285 Décembre 1993.
- Robert CHAUDENSON - "Créoles et enseignement du français" - Université de La Réunion - *Espaces francophones - l'Harmattan* 1989 - "Les créoles" - Que sais-je ? PUF 1995.
- Daniel LAURET - "Créole et école à La Réunion : problèmes et perspectives" - Doctorat sous la direction de R. Chaudenson - Université de Provence Aix - Marseille - février 1985.

Les auteurs

- François CHEVALIER est chargé d'étude à la direction régionale de l'INSEE de La Réunion.
- Amélie LALLEMENT, prépare un DEA d'anthropologie à l'Université de La Réunion.

Mise en place d'une option facultative "langues et cultures régionales"

Afin de mieux intégrer l'école dans son environnement culturel et linguistique et ainsi favoriser la réussite des élèves, les établissements scolaires réunionnais sont invités à mettre en place à la prochaine rentrée une option facultative "langues et cultures régionales". Elle pourra être proposée à divers niveaux d'entrée, de la sixième à la terminale.

Le travail de mise en place de cette option, dans ses dimensions pédagogiques et techniques, sera assuré par une commission académique de langues et cultures régionales. Les questions sont nombreuses mais on ne peut pas attendre que tous les problèmes soient résolus pour agir. L'action elle-même aidera à les résoudre, la commission sera là pour accompagner les projets des établissements.

Quelques collègues ont déjà cerné les problèmes à résoudre à travers leurs réalisations expérimentales. La pre-

mière question est bien sûr "quel créole réunionnais enseigner ?" : au-delà des particularités lexicales on peut se demander à quel stade de son évolution constante il faut le "figer" pour en faire une langue d'enseignement. Par ailleurs la grande parenté entre le créole et le français a tendance à créer un continuum linguistique qui fait que les langues se mêlent, y compris dans le discours des enseignants bilingues.

L'écrit pose non seulement le problème de la graphie, laissée pour le moment à l'appréciation de l'équipe pédagogique, mais aussi celui du choix des textes. Les documents et textes littéraires en créole sont en effet relativement peu nombreux. Le CRDP est chargé d'assurer le recensement des documents existants et leur réédition éventuellement.

descend l'échelle sociale. De 12 % chez les cadres à 84 % chez les ouvrières si l'on se réfère à la langue transmise aux enfants. Les employées, qui représentent plus de la moitié des femmes actives, sont à la croisée des chemins puisqu'un peu plus de la moitié d'entre elles (58 %) parlent encore créole à leurs enfants. Parmi les femmes actives seules les ouvrières, les agricultrices et les chômeuses parlent créole en famille à 75 % ou plus. Actives ou inactives les femmes qui transmettent le créole sont toujours les plus défavorisées socialement. Le trésor linguistique dont elles sont depositaires est bien une richesse mais c'est le plus souvent la richesse du pauvre.

Un attachement affectif au créole

Lorsque les femmes ont pu acquérir des compétences linguistiques suffisantes en français grâce à leurs études, leur travail ou un séjour en dehors de La Réunion, elles choisissent délibérément de ne plus transmettre le créole. Celles qui continuent à le faire le font d'abord "par défaut" parce qu'elles n'ont pas pu accéder à ces expériences. Cependant, comme le

souligne Robert Chaudenson "si le français continue à apparaître comme le moyen majeur de la promotion sociale et intellectuelle, un attachement affectif au créole lui conserve une place essentielle dans la vie quotidienne".

Le phénomène de *diglossie* reste ainsi très présent à La Réunion et pose le problème de l'enseignement du créole à l'école. Dans le cadre de la loi d'orientation pour les DOM la loi Deixonne pourrait s'y appliquer prochainement. Elle donne la possibilité de mettre en place un enseignement de langues régionales dans les régions où elles sont en usage. Toutefois, comme l'écrit François Héran "une langue a beau retrouver sa dignité en devenant langue d'école, elle cesse d'être familière si elle n'est plus familière". Encore familial et familier, le créole reste un signe fort de l'identité réunionnaise. Au même titre que le cari, la langue des ancêtres longtemps considérée comme "honteuse" concourt aujourd'hui à affirmer une identité ancrée dans les racines comme dans le modernisme. ■

François CHEVALIER
et Aurélie LALLEMENT